MON ENVIRONNEMENT
MA SANTÉ

Appel à Manifestation d'Intérêt

« Territoire engagé pour mon environnement, ma santé »

Entretien des locaux en établissement d'accueil petite enfance de Saint-Chamond : concept d'entretien « SOFT » avec ZERO CHIMIE

« Action - Retour d'Expérience »

Ville de Saint-Chamond

SAINT·CHAMOND

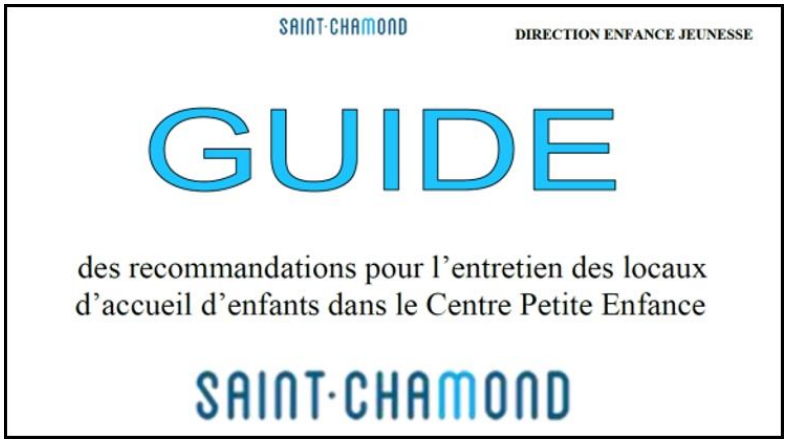

1. La collectivité

Nom: Saint-Chamond

Adresse: Hôtel de ville, Avenue Antoine Pinay, CS 80148, 42403 SAINT-CHAMOND

Type de collectivité ou territoire: Commune

Site internet: www.saint-chamond.fr

Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn …) : https://www.facebook.com/SaintChamond/
https://twitter.com/saintchamond?lang=fr
https://www.instagram.com/saintchamond/

Engagement dans une dynamique en santé-environnement (Ville OMS, Agenda21, CLS…) : Démarche RSO : responsabilité sociétale des organisations

Typologie de territoire : Territoire urbain (quartier politique de la ville, agglomération, métropole…)

Population (nombre) de votre collectivité ou territoire : 35000 hab.

2. Présentation de l'action en santé-environnement

Titre : Entretien des locaux en établissement d'accueil petite enfance de Saint-Chamond : concept d'entretien « SOFT » avec ZERO CHIMIE

Contexte : La ville de Saint-Chamond a souhaité conduire une démarche prenant en compte le volet environnemental pour ses très jeunes administrés ainsi que la santé et la sécurité au travail des agents d'entretien des locaux des établissements d'accueil de la petite enfance. Cette action s'inscrit ainsi en lien avec les préconisations sur la qualité de l'air dans les écoles maternelles et structures petite enfance. En effet, la ville de Saint-Chamond se préoccupe fortement de la qualité de l'aire dans ses structures enfance et petite enfance, car elle a un impact direct sur la santé (cf. loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement qui a rendu obligatoire la surveillance de la qualité de l'air dans les établissements recevant un public sensible, notamment les établissements d'accueil du jeune enfant, EAJE).

Par ailleurs, le retour des formations des professionnels de la petite enfance sur la santé environnementale et le constat d'une forte réaction allergique (2 molécules présentes dans les produits d'entretien locaux nécessitant d'envisager un reclassement professionnel) pour un agent d'un établissement d'accueil, a conduit la ville de Saint-Chamond à mener une réflexion globale sur les techniques et les moyens à mettre en œuvre pour l'entretien des locaux au sein du Centre Petite Enfance.

Rattachement de l'action à un plan/programme (PRSE, PLU(i), PDU, SCOT, SRCAE, PCAET, PPA, PPBE…) : Démarche Responsabilité Sociétale des Organisation (RSO) qui se développe sur la collectivité

Description/objectifs de l'action en santé-environnement : La Direction Enfance Jeunesse et l'Unité Prévention & Sécurité de la Direction des Ressources Humaines ont conduit ensemble une réflexion sur les modes opératoires d'entretien des locaux et sur les évolutions possibles des techniques, dans le but de favoriser un maintien dans l'emploi d'un agent et de contribuer à un environnement sain dans les lieux d'accueil de la petite enfance.

Pour cela, des rencontres avec le Médecin de prévention du Centre de Gestion de la Loire et le Médecin pédiatre référent des Etablissements petite enfance de la ville sont venus apporter un regard scientifique et ont contribué à la validation du projet.

Un échange téléphonique a également eu lieu avec Philippe PERRIN, éco-infirmier spécialisé au sein de l'organisme de formation Environnement Santé Formation, sur les liens entre pollution et santé. La ville de Saint-Chamond s'est ainsi inspire de ses travaux sur le champ de la prévention primaire, c'est à dire la prévention mise en place avant la maladie, et la prévention des risques liés à l'environnement.

La Directrice du Centre Petite Enfance et le Préventeur de la collectivité ont effectué un benchmark ou étude markéting coopérative afin d'élaborer un concept d'entretien « SOFT » avec ZERO CHIMIE en utilisant uniquement du VINAIGRE BLANC et de la VAPEUR D'EAU tout en associant la mécanisation du lavage des sols.
Pour cela, ils se sont appuyés sur :
- L'expérience de 2 crèches ligériennes ayant pour l'une développé l'utilisation du vinaigre blanc et pour l'autre la désinfection à la vapeur.

- Le Guide « de recommandations pour l'accueil d'enfants dans un environnement sain » rédigé par l'ARS, ainsi que sur « des fiches de préconisations des mesures d'hygiène dans les lieux de vie des enfants » réalisées par le département du Rhône en lien avec le CCLIN.
- Des documents réalisés par la structure TR6, N. CHIARELLI dans le cadre du plan de maîtrise sanitaire.
Ce projet a également nécessité la contribution des agents d'entretien des locaux Centre Petite Enfance pour identifier chacune des tâches réalisées ainsi que la Direction Générale des Services pour la validation d'une phase expérimentale.

Ce projet d'entretien des locaux dans les établissements de la petite enfance s'inscrit dans une politique de santé et de sécurité au travail mais également une politique environnementale qui se veut être au service des agents de la collectivité mais aussi des administrés et leur famille en :

- Limitant l'utilisation des produits chimiques et les risques d'erreur d'utilisation ou de dosage
- Favorisant l'utilisation de vinaigre blanc
- Mécanisant certaines tâches de lavage des sols
- Assurant une désinfection à la vapeur des surfaces les plus à risques
- Effectuant un suivi et une traçabilité des actions d'entretien.
- Élaborant un guide d'entretien des locaux en petite enfance pour les personnels de service.

Résultats attendus ou observés de l'action : Après de 6 mois de travail, de recherche et de concertation, le Maire et les élus en charge ont validé l'acquisition des matériels (8000 €) et la mise en place d'une année d'expérimentation au sein d'une structure (date de mise en œuvre du projet : 1er septembre 2018)

Aujourd'hui, après presque 1 an de mise en application nous pouvons constater :

- Pas de reclassement professionnel pour l'agent allergique et pas de nouvelle réaction allergique
- Pas plus de pic épidémique en période à risque importante chez les enfants
- La mise en place d'un travail participatif, collaboratif au sein de l'équipe et plus largement de la Mairie
- Peu ou pas d'incommodassions par l'odeur du vinaigre blanc
- Une ventilation journalière aération plus systématique des locaux
- Une adhésion totale des parents des enfants et des agents techniques

Les retours très positifs des agents d'entretien, des professionnels de la petite enfance et des parents encouragent à poursuivre et faire encore évoluer ce concept.

Ce projet, sur son volet environnemental, contribue largement à la diminution de l'impact carbone de la ville de Saint-Chamond, du fait de la :
• Suppression de la consommation de produits dit « chimiques »
• Diminution de la consommation d'eau (2 litres)
• Favorisation de l'acquisition d'une auto laveuse produite par une entreprise locale (Loire)

Cette démarche se poursuit puisqu'elle va être généralisée sur les autres structures petite enfance au cours de l'année 2020. Il est également envisagé de conduire une réflexion afin de faire progresser ce projet dans les autres services de la commune dont les écoles maternelles de la ville, de la ludothèque et au sein du centre nautique municipal.

Populations "cibles" de l'action :
- Enfants de moins de 6 ans
- Personnel communal d'entretien des crèches
- Personnel communal d'animation et garde d'enfants

Facteurs de réussite de l'action : Une forte volonté du Maire et des élus de s'inscrire dans une démarche de prévention primaire et de prévention des risques liés à l'environnement des enfants et des agents. La collaboration des différents services a permis de créer une émulation autour de ce projet.

Une démarche de co-construction avec les agents :
• L'élaboration d'un guide de recommandations pour l'entretien des locaux a permis d'identifier des surfaces et des secteurs à entretenir, tout en assurant une traçabilité.
• un plan des zones à entretenir avec un code couleur a permis d'instaurer des fréquences d'entretien et d'identifier visuellement les actions et/ou tâches à réaliser.
• une démarche PRAP (Prévention des Risques en lien avec l'activité Physique) favorisant l'ergonomie des postes de travail en dotant en matériels et en formant les agents aux techniques de lavage par imprégnation, a mis en place en 2016 par la Direction des Ressources Humaines. L'objectif est d'améliorer les conditions de travail des agents de la commune tout en veillant à limiter le risque d'engendrer des TMS (Troubles Musculosquelettiques),

Les fréquences de nettoyage et de désinfection ont été revues.

Une véritable adhésion de tous les agents dès les premières réflexions et un accompagnement fort de la médecine préventive et du médecin référent des crèches. Les échanges, la concertation et l'implication de chacun d'eux ont permis à ce projet d'aboutir mais surtout le maintien dans l'emploi d'un agent et l'amélioration de la QVT "Qualité de Vie au Travail" des agents.

Temps de mise en œuvre de l'action (montage et lancement) : de 6 mois à 1 an

Année de mise en œuvre de l'action : 2018

Dispositif d'évaluation de l'action : Oui

Modalités et le cas échéant, résultats de l'évaluation de l'action : Après presque 1 an de mise en application nous pouvons constater :

- Pas de reclassement professionnel pour l'agent allergique et pas de nouvelle réaction allergique
- Pas plus de pic épidémique en période à risque importante chez les enfants
- La mise en place d'un travail participatif, collaboratif au sein de l'équipe
- Peu ou pas d'incommodassions par l'odeur du vinaigre blanc
- Une ventilation journalière aération plus systématique des locaux
- Une adhésion totale des parents des enfants et des agents techniques
- Une baisse des coûts liés aux achats des produits chimiques.

Les retours très positifs des agents d'entretien, des professionnels de la petite enfance et des parents encouragent à poursuivre et faire évoluer ce concept.

Ce projet, sur son volet environnemental, contribue largement à la diminution de l'impact carbone de la ville de Saint-Chamond, du fait de la :
- Suppression de la consommation de produits dit « chimiques »
- Diminution de la consommation d'eau (2 litres)
- Favorisation de l'acquisition d'une auto laveuse produite par une entreprise locale (Loire)

Thématique(s) :

- Information, pédagogie, concertation, promotion de la SE
- Intégrer la SE dans l'action publique (fonctionnement, transversalité), stratégie en SE
- Populations sensibles/vulnérables
- Risques émergents (perturbateurs endocriniens, nanomatériaux, vecteurs...)

Mots-clefs : Concept d'entretien SOFT , zéro chimie , crèche , santé et sécurité au travail , préservation de l'environnement et de la santé

3. Montage

Gouvernance :
- Le Maire et les élus
- Direction générale des services,
- Direction des ressources humaines
- Agents du centre petite enfance
- Médecin du travail
- CHSCT de la Ville

Partenaires impliqués dans le l'action :

- Partenaire(s) privé(s)
    - Sté Concept Vapeur qui est le fabriquant local Saint Etienne de la centrale vapeur

---

A retrouver sur le site : territoire-environnement-sante.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Edition : Cerema pour le compte des ministères de la Transition écologique et solidaire et le Ministère des Solidarités et de la Santé.

Cerema ***, l'expertise publique pour la transition écologique et la cohésion des territoires***.